



Soisy-sous-Montmorency, 21 janvier 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce jour, sur RFI, Mathieu BONDUELLE, Secrétaire Général du Syndicat de la Magistrature, s'est exprimé sur la réforme de la garde à vue. A cette occasion, il affirme que « **les Commissaires de Police touchent des primes en fonction du nombre de gardes à vue réalisées dans leur commissariat** » et « **les crédits du commissariat dépendent de ce nombre-là** ». Il ajoute également « **Vous comprenez bien que cela motive à placer en garde à vue, y compris des gens qu'on aurait pas dû placer en garde à vue** ».

Le SICP ne peut tolérer ce type de propos mensongers et frappés du sceau soit de l'incompétence soit de la perfidie la plus totale.

Les commissaires de police n'ont jamais perçu le moindre Euro en rapport avec le nombre de gardes à vue décidées par les Officiers de Police Judiciaire des services de police. Affirmer le contraire correspond à mettre en doute les règles d'éthique d'une corporation toute entière qui voue son activité à lutter contre toutes les formes de délinquance au bénéfice de nos concitoyens.

Au travers de cette déclaration manifestement polémique, le Syndicat de la Magistrature ne fait que dénigrer une profession éminemment respectable qui œuvre au quotidien, pour garantir la première de toutes les libertés : la sécurité de chacun. Le Syndicat de la Magistrature a fait le choix, depuis plusieurs mois, au travers d'une posture politique marquée par une opposition résolue à l'Exécutif, de tenter de salir, en toute occasion, l'action des forces de l'ordre. C'est inacceptable et méprisable.

Le contexte actuel de réforme de la garde à vue qui inquiète l'ensemble des forces de sécurité intérieure au regard des contraintes supplémentaires qu'elle semble vouloir imposer aux policiers et gendarmes dans leur lutte quotidienne contre la délinquance, nécessite de la sérénité et n'a nullement besoin d'être pollué par des déclarations irresponsables qui n'apporteront rien de positif au débat actuel.

Le SICP et au-delà, l'ensemble des commissaires de police, est profondément affligé par ce type de déclaration démagogique qui, espérons-le, n'engage que celui qui la prononce.

Olivier BOISTEAUX
Président du SICP